

Economie | Le financement participatif, nouvel eldorado des entrepreneurs girondins



En octobre, les deux acteurs girondins Happy Capital, spécialisée dans le crowdfunding et l'Auberge Numérique, qui vient en aide aux jeunes start-up régionales, ont signé un partenariat. Un engagement concret qui va permettre à de nombreux nouveaux entrepreneurs d'utiliser le financement participatif comme nouvel outil de développement pour leurs sociétés. Et le modèle commence déjà à faire ses preuves, depuis que les 2 gérants de "Samboat", une jeune société de location de bateaux, ont lancé leur propre campagne. Tour d'horizon d'une mode qui pourrait bien booster l'économie locale.

Et si l'on vous disait que le crowdfunding n'est pas uniquement destiné au financement de projets artistiques, mais qu'il peut aussi contribuer à l'économie locale et aux développements de jeunes entrepreneurs de la région ? C'est dans cette optique qu'un partenariat a été signé à la mi-octobre entre l'Auberge Numérique, dispositif d'accompagnement pour les porteurs de projets numériques en Aquitaine et Happy Capital, société bordelaise de crowdfunding lancée en 2013. L'auberge, qui a lancé sa propre plateforme de crowdfunding, Aquitaine Startup, a donc bénéficié des nouvelles formes de collectes que sont le prêt et la prise de participation au capital. Leur objectif : fournir aux jeunes entrepreneurs un nouveau moyen de financer leur start-up naissante.

Car le numérique est en train de devenir un secteur clé de l'économie participative, comme le souligne Thierry Ulmet, directeur du service d'accompagnement et d'émergences de projets au sein de l'Auberge Numérique. "Aujourd'hui, le numérique est le secteur où l'on constate la plus grande progression du nombre d'entreprises. Il représente la moitié des demandes de subventionnements publics. On a constaté les besoins de financements de ces entreprises. Aujourd'hui, les budgets publics sont contraignants, les enveloppes s'assèchent. On a signé ce partenariat parce que c'est une des cartes du jeu de la collecte de financements privés/publics", affirme-t-il.

SamBoat, première société à bénéficier de ce partenariat C'est ainsi que les 2 fondateurs de "Samboat", une société girondine de location de bateaux entre particuliers, ont été les premiers à bénéficier de ce partenariat entre les deux organismes. Lancés avec le soutien de l'Auberge Numérique en janvier dernier, ils ont créé, il y a 10 jours, leur première campagne de crowdfunding sur la plateforme Happy Capital. Concrètement, cette start-up part d'un constat local, comme nous l'explique Laurent Calando, co-fondateur de

Samboat : " On a constaté qu'aujourd'hui, la plupart du temps dans la région, les bateaux restent à quais tout le temps, et ce système coûte très cher à leurs propriétaires". "Aujourd'hui, le système du Airbandb explose. Le nautisme est le dernier arrivé sur le mode de consommation collaborative. Notre campagne est fixée à hauteur de 200 000 euros. Elle a commencé depuis à peine dix jours, et on est déjà à 15 000 euros de récoltés soit 8% de notre objectif. C'est très encourageant", ajoute son collègue Nicolas Cargou.

Le crowdfunding, une solution innovante Aujourd'hui, avec 40 000 euros de volume d'affaires, l'entreprise progresse bien. Mais si les deux créateurs ont lancé cet appel aux internautes, c'est qu'ils ont déjà un plan de développement précis en tête. "Il est aussi important d'informer les gens, qu'ils sachent à quoi cet argent va servir", explique Nicolas Cargou. "Environ 30 à 40% de la somme sera injectée dans le développement du site internet, et dans la création d'une plateforme mobile (application Smartphone). La deuxième partie, environ 30%, servira à la création de prescripteurs, qui vont pouvoir aller sur le terrain dans les différentes régions et nous faire connaître. On a déjà testé le système cet été sur le bassin d'Arcachon, et ça à beaucoup plu, les retours étaient très bons. La dernière partie servira à agrandir l'équipe, passer de deux à six personnes".

"Les gens ont envie de décider par eux-mêmes et d'agir" Pour le patron d'Happy Capital, cette collaboration s'inscrit dans l'air du temps. "On est en train de passer d'une économie de propriété à une économie de participation. Les gens ont envie de décider par eux-mêmes et d'agir. Partager son capital, ça à un coût, et un chef d'entreprise aujourd'hui ne doit pas se limiter à une seule source de financement. On veut montrer qu'il ne faut pas nécessairement avoir crée 10 boîtes pour réussir uniquement à la 11ème" ,déclare-t-il. Chacun y trouve donc son compte : L'Auberge peut obtenir des financement via cette nouvelle méthode, et Happy Capital dispose de projets économiquement viables et aux réelles sources de profits potentiels. Au futur entrepreneur, maintenant, d'apprendre comment tirer son épingle du jeu...



Romain Béteille

Crédit Photo : RB

Publié sur aqui.fr le 30/10/2014

[Url de cet article](#)